

## Évaluation des formations

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**École du Louvre**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024**

**VAGUE D**

Rapport publié le 30/06/2025

Au nom du comité d'experts :

Michel Tarpin, président

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'École du Louvre, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation de sa formation pour le prochain contrat quinquennal 2025-2029. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour la formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle fait suite au rapport d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ce dernier, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans le rapport d'évaluation de la formation.

# Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'École du Louvre a eu lieu au printemps 2024.

Le comité d'experts était présidé par Monsieur Michel Tarpin, professeur des universités en histoire de l'art et archéologie des mondes antiques à l'université Grenoble Alpes.

M. François Andrieux, conseiller scientifique, et Mme Gaëlle Dequièrez, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

## Présentation

Le diplôme du 2<sup>e</sup> cycle de l'École du Louvre en demande d'accréditation, conférant le grade de master, est ouvert aux diplômés du 1<sup>er</sup> cycle de l'École et aux étudiants titulaires d'une licence d'histoire de l'art (sur dossier). Il accueille environ 450 étudiants, dont une cinquantaine d'internationaux. 499 heures d'enseignement sont dispensées en deux années distinctes, conclues chacune par un mémoire spécifique. Le premier semestre de la première année est un tronc commun à tous les étudiants, héritier de l'année de muséologie de l'ancien diplôme. La seconde année est déclinée en sept parcours *Recherche en histoire de l'art*, *Recherche en muséologie*, *Marché de l'art*, *Médiation*, *Régie des œuvres et conservation préventive*, *Patrimoine, musées et enjeux numériques*, *Biens sensibles, provenances et enjeux internationaux* dont les thématiques sont définies en fonction de l'évolution des métiers de l'histoire de l'art, et dont deux sont fléchés spécifiquement sur les métiers de la recherche. Le parcours *Biens sensibles, provenances et enjeux internationaux* est une création.

## Analyse globale

**Le projet d'offre de formation de deuxième cycle de l'École du Louvre présente un certain nombre d'engagements qui s'inscrivent d'une part dans le principe du maintien de la singularité de l'École — à la fois dans son fonctionnement et dans son approche spécifique de l'histoire de l'art, fondée sur la matérialité de l'œuvre —, d'autre part dans l'adaptation aux nécessités professionnelles émergentes et, dans une moindre mesure, dans la réponse aux recommandations issues des évaluations. On pourra aussi regretter que l'École ne soit pas plus explicite sur les fondamentaux qui distinguent ses formations de celles que proposent les universités.**

L'École priorise dans son projet, avec raison, sa composante professionnelle tout en ouvrant largement le recrutement des étudiants et en essayant de progresser rapidement dans les processus d'autoévaluation et d'adaptation à un environnement évolutif. L'ouverture des enseignements au titre de la formation professionnelle continue est une nécessité évidente au même titre que les formations destinées aux auditeurs : elles participent activement aux missions du ministère de la Culture.

**L'adossement à la recherche reste néanmoins assez théorique.** La formation de deuxième cycle comprend deux parcours sur sept fléchés « recherche » : *Recherche en histoire de l'art*, *Recherche en muséologie*. Malgré l'existence d'une petite « équipe » de recherche au sein de l'École, il est délicat de considérer comme recherche scientifique le travail habituel des métiers de la conservation autour de l'authenticité ou de la provenance des objets, qui relève plutôt d'une expertise. La priorisation de la composante professionnelle se fait au détriment de la recherche, faute d'un corps enseignant titulaire recruté sur titres et sur publications scientifiques. Cela tient aussi à une spécificité de l'histoire de l'art, une des rares disciplines dans lesquelles recherche scientifique et expertise/connoisseurship ont peine à converger.

**Le deuxième cycle bénéficie particulièrement des nombreux partenariats que l'École entretient, majoritairement au sein de sa tutelle, mais aussi à l'extérieur et à l'étranger,** lesquels lui permettent d'assurer une formation fortement professionnalisante assurée par des professionnels, en contact permanent avec les œuvres et les institutions muséales. L'École entend refondre son parcours *Documentation et humanités numériques*, sur les conseils d'un spécialiste de l'histoire de l'architecture. Il faut noter l'absence surprenante de coopération, dans ce parcours, avec l'École des Chartes qui figure pourtant parmi les partenaires prestigieux de l'École du Louvre. Le partenariat avec l'ESSEC représente, quant à lui, une évolution des débouchés vers des formes d'activité commerciale et entrepreneuriale, limitée toutefois à un groupe très réduit d'élèves chaque année. L'École entend accentuer la mobilité étudiante, entrante et sortante, en s'appuyant sur ces nombreux partenariats et sur des financements obtenus par le mécénat. L'internationalisation par l'enseignement des langues et par la mobilité étudiante constitue un axe majeur affirmé du projet de formation (double master avec Heidelberg, augmentation du nombre des bourses de mobilité et des stages à l'international).

**La première année du deuxième cycle conserve sa nature de formation de muséologie, une spécificité de l'École, mais constraint fortement la construction d'un diplôme de grade master, qui requiert une plus forte continuité entre les deux années.** Malgré l'existence d'un parcours *Marché de l'art*, l'École reste attachée à la déontologie des collections publiques et de la protection du patrimoine, comme le montre l'ouverture du parcours *Biens sensibles, provenances et enjeux internationaux*, en réponse à une sollicitation de la tutelle. Ce

parcours, consacré à la provenance et au statut des objets d'art, répond à une nécessité qui s'inscrit dans une actualité récente particulièrement complexe et extrêmement mouvante.

**L'attractivité de l'École est indéniable** dans ses deux cycles, ce qui la conduit à appliquer un numerus clausus pour l'entrée dans le deuxième cycle. La refonte du site internet et le succès de l'opération des portes ouvertes témoignent d'une volonté d'entretenir, voire d'amplifier cette attractivité.

**L'École s'attache également à l'ouverture sociale de son recrutement avec l'appui de la Fondation Culture et Diversité ou les Cordées de la réussite**, en heureuse rupture avec une vieille singularité. Les moyens sont apparemment conséquents et l'engagement fort. La Maison de l'École du Louvre est une singularité positive permise par l'apport de fonds privés. On pourrait souhaiter un engagement plus clair de la tutelle, attachée à la vitrine que constitue l'École du Louvre.

**Le pilotage de la formation reste marqué par la structuration de l'école très administrative et verticale, assez loin des standards de l'enseignement supérieur.** Le diplôme de deuxième cycle est piloté par des instances dédiées, conduites par la directrice et la directrice des études avec des responsables de parcours de 2<sup>e</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle, des responsables de séminaires et des enseignants de la formation, instances qui demeurent identiques dans leur composition. En réponse aux recommandations du Hcéres, l'École a obtenu deux postes de coordinateurs pédagogiques au sein de la mission d'ingénierie pédagogique, dont un pour le deuxième cycle. On pourra regretter que le choix de l'École ou de sa tutelle se soit donc orienté vers l'ingénierie pédagogique et non vers un pilotage des formations par des instances représentatives. Enfin, l'école s'engage à développer les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et à en traiter les résultats avec les correspondants pédagogiques. Le processus devra s'attacher à impliquer le conseil des études et de la recherche pour améliorer la formation.

## Conclusion

### Points forts

- Une forte composante professionnalisante permise par les nombreux partenariats institutionnels ;
- Une indiscutable volonté d'ouverture géographique et sociale du recrutement, grâce au mécénat ;
- Le maintien de la spécificité de la formation consistant à faire travailler les étudiants sur les œuvres dans leur matérialité ;
- Une très bonne prise en compte de l'internationalisation des métiers de la culture.

### Points faibles

- Un manque de continuité entre les deux années du cycle ;
- Une impossibilité de réaliser un véritable adossement à la recherche du diplôme du deuxième cycle, faute d'un corps d'enseignants-chercheurs titulaires susceptible de se constituer en une unité de recherche propre ;
- Un pilotage des formations très administratif malgré des efforts de consultation des intervenants et des élèves ;
- Une faiblesse de l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Une forte dispersion des partenariats dont l'intérêt est parfois difficile à déterminer au-delà du prestige des partenaires.

### Recommandations

- Assurer une plus grande continuité au sein du deuxième cycle, en particulier dans les parcours, comme *Recherche en histoire de l'art*, qui n'est pas prioritairement orienté vers les métiers des musées.
- Faire évoluer progressivement le corps enseignant d'histoire de l'art (en tant que discipline intellectuelle) en le stabilisant et en le rendant plus indépendant des structures muséales, de manière à accentuer l'identité de l'École et à pouvoir, à terme, assurer un véritable adossement à la recherche de la formation.
- Impliquer les enseignants dans le pilotage des formations.
- Accompagner l'évaluation des enseignements par les étudiants par des mesures incitatives nécessaires.
- Privilégier les partenariats qui élargissent clairement l'offre de formation de l'école.

## Avis d'accréditation de la formation

<b>Intitulé de la formation</b>	<b>Niveau de cursus</b>	<b>Avis d'accréditation</b>
Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle de l'École du Louvre	Grade M	<p>Avis favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Améliorer la structuration de l'offre de formation en articulant mieux la première et la deuxième année.</li><li>- Renforcer l'adossement à la recherche en augmentant la part des enseignants-chercheurs.</li><li>- Mettre en œuvre une évaluation des enseignements par les étudiants qui soit efficiente.</li></ul>

## Observations de l'établissement

# Ecole du Louvre

---

## Palais du Louvre

Novembre 2024

### **Eléments de réponse à l'avis émis par l'HCERES, concernant le rapport provisoire d'évaluation du projet de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle.**

Claire Barbillon, professeure des universités, directrice de l'Ecole du Louvre

L'établissement remercie le comité d'experts qui a conduit l'évaluation de son projet de formation du 2<sup>e</sup> cycle et tirera bénéfice des remarques formulées qui l'aideront dans sa volonté constante d'évolution et de perfectionnement ainsi que d'actualisation des contenus de son offre pédagogique et de recherche.

L'Ecole se réjouit que sa volonté de maintenir sa singularité dans le paysage de l'enseignement supérieur de l'histoire de l'art par la primauté donnée à l'étude des œuvres dans leur matérialité ait été soulignée comme un point fort par le comité. Il en va de même, du reste, pour l'archéologie et la muséologie, qui sont également fondées, dans « l'ADN » de l'établissement, sur l'étude des œuvres et des objets dans toutes les composantes de leur histoire matérielle, sans que cela n'oblige celle de leur contexte de production. L'établissement se félicite d'avoir rendu lisible sa volonté d'ouverture géographique et sociale, ainsi que les résultats de sa prise en compte des impératifs de l'internationalisation et de la professionnalisation.

Au-delà de ces éléments fort encourageants, l'établissement souhaite préciser un certain nombre d'éléments en rapport avec les observations et préconisations faites par le Haut Conseil.

#### **A propos de l'adossement à la recherche**

L'Ecole du Louvre a toujours été un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, comme le précise le décret fondateur de l'Etablissement public de l'Ecole du Louvre (Décret n°97-1085 du 25 novembre 1997, art. 2). Bien antérieure à ce décret, la première thèse y a été soutenue en novembre 1885, soit quatre ans après sa création ; elle portait sur *La condition juridique de la femme dans le droit égyptien*.

Les étudiants de 2<sup>e</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle ne s'y trompent d'ailleurs pas, puisque les deux tiers d'entre eux s'inscrivent dans les deux parcours de recherche : « recherche en histoire de l'art », devenu à la rentrée 2024 « recherche en histoire de l'art et archéologie » et « recherche en muséologie ». Les parcours à visée plus directement professionnalisante ne totalisent qu'un tiers de chaque promotion.

Loin de n'exercer que des missions d'expertise, les enseignants de l'Ecole du Louvre, dont la majorité sont des conservateurs du patrimoine, produisent une recherche reconnue internationalement et largement diffusée, même si elle s'oriente davantage sur la production

de connaissance que sur l'herméneutique, qu'elle n'exclut cependant pas. Les CV des enseignants, conservateurs, universitaires ou personnels de recherche qui enseignent à l'Ecole du Louvre sont explicites, généralement disponibles sur le nouveau site internet de l'Ecole qui mentionne leurs récentes publications. L'Ecole s'attache, par ses méthodes de recherche largement partenariales, à montrer que le temps où étaient opposées les « deux histoires de l'art » est désormais révolu, dans la ligne du colloque de référence *The two art histories : the museum and the university* (1999, Clark Institute, Williamstown, publication 2002, Yale University Press). Du reste, dans la programmation des parcours « recherche » elle a veillé à ce que la moitié des séminaires soit confiée à des collègues universitaires, HDR ou docteurs, créant une parité stimulante avec les conservateurs. Elle entend la recommandation de l'Hcéres de renforcer, de manière plus générale, la part des enseignants-chercheurs dans la formation ; elle en tiendra compte à l'avenir, tout en maintenant son souci d'équilibre.

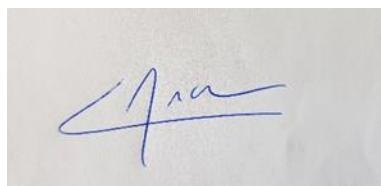
Le Centre de recherche de l'Ecole du Louvre, fondé en 2022 et issu de l'ancienne « équipe de recherche », est dirigé par la directrice de l'établissement (professeure des universités) et compte d'ailleurs actuellement 104 membres (membres permanents HDR, membres associés HDR ou docteurs, chercheurs invités (universitaires étrangers), post-doctorants, doctorants, post-masterants). Pour ces derniers, l'Ecole du Louvre a ouvert une nouvelle formation de type « pré-doctorale » en 2022-2023, afin de renforcer l'équipement méthodologique et d'élargir l'horizon international de recherche des étudiants qui aspirent à un parcours doctoral, sur le modèle des « M-Phil » anglo-saxons. Cette formation, selective, a doublé ses effectifs en 2024.

### A propos du pilotage de la formation

Bien que l'Ecole du Louvre ne soit pas pourvue d'un corps enseignant propre mais organisée, dès son origine, sur le principe d'un enseignement dispensé au plus près des musées et institutions patrimoniales, par des professionnels et des enseignants-chercheurs en cumul d'emploi (contrats annuels de vacation), certains enseignants s'engagent sur le temps long et assument des missions d'encadrement pédagogique. Ainsi, le pilotage de la seconde année de 2<sup>e</sup> cycle s'appuie-t-il sur des enseignants coordinateurs pour chacun de ses parcours (binômes ou trinômes d'enseignants coordinateurs).

Par ailleurs, des enseignants siègent dans toutes les instances de l'Ecole : huit enseignants au Conseil des études et de la recherche, trois à cinq à la commission paritaire (selon les thématiques), un au Conseil d'administration. Enfin, il faut noter la création récente d'un service de la coordination et de l'ingénierie pédagogique, composé de trois docteurs de l'université et d'une ingénierie pédagogique, directement sous l'autorité de la directrice des études.

Il va sans dire que la qualité des relations et du dialogue entretenus par la direction et la direction des études de l'Ecole est fondamentale pour la fidélisation de leur engagement auprès de l'établissement. L'Ecole du Louvre s'engage toutefois à développer son évaluation des enseignements par les étudiants, en réponse à la recommandation formulée par l'Hcéres.





**Évaluation des universités et des écoles**  
**Évaluation des unités de recherche**  
**Évaluation des formations**  
**Évaluation des organismes nationaux de recherche**  
**Évaluation et accréditation internationales**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T.33 (0)1 55 55 60 10

